



MAIRIE DE  
SAINT-AUGUSTIN  
SUR-MER

Commune de Saint-Augustin  
Charente-Maritime

FINANCES LOCALES – Subventions à recevoir

**DECISION n°2023-009 du 13/01/2023**  
**Espace santé – Construction d'un cabinet de kinésithérapie**  
**Demande de subvention DETR**

**Le Maire de Saint-Augustin,**

Vu l'article L. 2334-33 et L. 2334-42 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 25 mars 2021 relative à la délégation du conseil municipal au maire en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T. et notamment celle portant le n° 26 concernant les demandes formulées aux organismes financeurs pour l'attribution de subvention,

Vu le projet communal de création d'un espace santé pluridisciplinaire dont la première phase est située 2 rue du Logis au centre-bourg à proximité des services administratifs et scolaires,

Vu l'extension prévue en deuxième phase pour la création d'un cabinet de kinésithérapie,

Vu la sollicitation de praticiens associés en Société Civile de Moyens et déjà installés sur plusieurs communes limitrophes,

Considérant que deux d'entre eux intégreraient ces nouveaux locaux pour optimiser leur implantation sur le secteur et permettre au reste de l'équipe de profiter d'une meilleure surface d'exercice dans les lieux existants,

Considérant cette opportunité pour la population de bénéficier de soins en kinésithérapie à proximité,

Considérant que la collectivité peut solliciter des aides financières auprès :

- *Des services de l'état au titre de la D.E.T.R. dans le cadre de la catégorie 3 : Développement, maintien et mutualisation des services publics*

Le coût de cette réalisation s'élève à **280 548.00 € H.T.**

DECIDE,

- *De solliciter des aides financières auprès des services de l'état au titre de la D.E.T.R. dans le cadre de la catégorie 3 : Développement, maintien et mutualisation des services publics et selon les modalités financières suivantes :*

Coût de l'opération

INTITULES	COUT HORS TAXE (€)
Lot 1 - Gros œuvre	84 802,00 €
Lot 2 - Charpente et menuiseries bois	31 255,00 €
Lot 3 - Couverture tuiles - Zinguerie	23 684,00 €
Lot 4 - Menuiseries extérieures - Occultations	16 556,00 €
Lot 5 - Enduits	9 940,00 €
Lot 6 - Cloison - Doublage - Plafonds - Faux-plafonds	25 648,00 €
Lot 7 - Peintures - Revêtements muraux	10 740,00 €
Lot 8 - Revêtements de sol	16 358,00 €
Lot 9 - Plomberie - Sanitaire - Chauffage	14 000,00 €
Lot 10 - Electricité	22 865,00 €
Lot 11 - Climatisation	24 700,00 €
<b>Coût HT</b>	<b>280 548,00 €</b>

**Plan de financement**

ORGANISMES	BASE SUBVENTIONNABLE (€)	TAUX	MONTANT HORS TAXE (€)
Etat – D.E.T.R.	280 548.00 €	40 %	112 219.20 €
Conseil Régional	280 548.00 €	10 %	28 054.80 €
Conseil Départemental	180 000.00 €	35 %	63 000.00 €
C.A.R.A. – Fonds de concours	77 274.00 €	50 %	38 637.00 €
Autofinancement		13.77 %	38 637.00 €
<b>TOTAL</b>			<b>280 548.00 €</b>

- D'ETABLIR l'échéancier de réalisation des travaux suivant :
  - Date prévisionnelle de début de travaux : 02/05/2023
  - Date prévisionnelle de fin de travaux : 29/03/2023

Le Maire soussigné certifie  
le caractère exécutoire  
de la présente décision reçue  
à la Sous-Préfecture le 23-01-2023  
et affichée le 23-01-2023

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
G. PROST



AR RECEPTION PREFECTURE  
Sous le n° 017-211703111-20230113- 2023-009DEC  
Reçu le 23-01-2023